

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ KRI KRI INC.	Numéro de permis 2014244	Date d'inspection Le 10 mai 2024		
Nom de l'établissement Garderie chez Kri Kri		Numéro de téléphone (506) 531-0880		
Adresse 14 rue Dominique Grande-Digue NB E4R 0B9				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés :

- Le ratio enfants-personnes éducatrices
- La routine quotidienne (1 heure à l'extérieur par période de 4 heures lorsque la majorité des enfants sont présents et si les conditions météorologiques le permettent). Au moment de l'inspection de surveillance, le ciel était plutôt nuageux et la température était de 8 degrés Celsius. Les enfants sont allés dehors.
- Un plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois.
- L'aire de jeu extérieur. La clôture en bois démontre un début de détérioration. Pour le moment, la clôture ne démontre pas de danger, mais certaines planches devront être bientôt remplacées et une nouvelle couche de peinture pourrait être mise pour protéger le bois.
- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu extérieur. Au moment de l'inspection, les balançoires ont une surface protectrice conforme. Les enfants s'amuse à faire semblant de faire des soupes dans le coin de cuisine extérieur avec des bols, de l'eau, de l'herbe et des pissenlits. Un couple de Geai bleu s'approche d'un arbre et un groupe d'enfant s'approche pour les admirer.
- Orientation des enfants. Au moment de l'inspection de surveillance, un enfant lance le ballon vers un autre enfant. Il n'y a eu aucune blessure, mais la personne éducatrice intervient expliquant ce qui pourrait arriver à un autre enfant lorsqu'on lance un ballon vers une autre personne. La personne éducatrice donne l'idée à l'enfant qui a lancé le ballon de lancer plutôt le ballon entre les deux chaînes de la balançoire comme nouveau jeu puisqu'il n'y a personne dans cette direction. L'enfant essaie immédiatement ce nouveau jeu et mentionne que c'est très amusant.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé la préparation pour aller dehors à l'intérieur et les jeux à l'extérieur (jeux libres).

original signé par
Paula Morin

Le 23 mai 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Kristel Leger

Le 23 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date